



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Suma Bac Conc D10 Conc

Révision: 2017-12-26

Version: 01.0

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Suma Bac Conc D10 Conc

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel et industriel.

AISE-P314 - Désinfectant de surface. Procédé manuel

AISE-P315 - Désinfectant de surface. Procédé manuel par pulvérisation et rinçage

AISE-P301 - Nettoyant tous usages. Procédé manuel

AISE-P302 - Nettoyant tous usages. Procédé manuel par pulvérisation et essuyage

**Utilisations déconseillées:** Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssebroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diverse.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Corr. 1B (H314)

Acute Tox. 4 (H302)

Aquatic Acute 1 (H400)

Aquatic Chronic 2 (H411)

Eye Dam. 1 (H318)

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement:** Danger.

Contient chlorure de didécyltriméthylammonium (Didecyltrimonium Chloride), chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium (Benzalkonium Chloride).

#### Mentions de danger :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence:

P260 - Ne pas respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## Suma Bac Conc D10 Conc

## 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
alcool éthoxylate d'alkyle	Polymer*	69011-36-5	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)		10-20
chlorure de didécyldiméthylammonium	230-525-2	7173-51-5	01-2119945987-15	Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)		3-10
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	270-325-2	68424-85-1	Pas de données disponibles	Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		3-10
alcool éthoxylate d'alkyle	931-138-8	69011-36-5	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)		1-3
carbonate de sodium	207-838-8	497-19-8	01-2119485498-19	Eye Irrit. 2 (H319)		1-3
propane-2-ol	200-661-7	67-63-0	01-2119457558-25	Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Eye Irrit. 2 (H319)		1-3

\* Polymère

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des premiers secours

## Informations générales:

Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures. Il est recommandé d'avoir un suivi médical au moins 48 heures après l'incident. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Administrer de l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ni le bouche-à-nez. Utiliser un respirateur manuel de type Ambu Bag ou un respirateur automatisé. Consulter un médecin en cas de malaise.

## Inhalation:

## Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

## Contact avec la peau:

Provoque de graves brûlures.

## Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

## Ingestion:

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Diluer avec une grande quantité d'eau. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

**6.4 Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre le gel.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
propane-2-ol	200 ppm 500 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm 1000 mg/m <sup>3</sup>

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

**valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool éthoxylate d'alkyle	-	-	-	-
chlorure de didécyldiméthylammonium	-	-	-	-
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	-	-	-	3.4
alcool éthoxylate d'alkyle	-	-	-	-
carbonate de sodium	-	-	-	-
propane-2-ol	-	-	-	26

## Suma Bac Conc D10 Conc

## DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
chlorure de didécylidiméthylammonium	-	-	-	8.6
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	-	-	-	5.7
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
carbonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
propane-2-ol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	888

## DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
chlorure de didécylidiméthylammonium	-	-	-	319
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	-	-	-	3.4
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
carbonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
propane-2-ol	Pas de données disponibles	-	-	319

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	Pas de données disponibles
chlorure de didécylidiméthylammonium	-	-	-	18.2
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	-	-	-	3.96
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
carbonate de sodium	-	-	10	-
propane-2-ol	-	-	-	500

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alcool éthyloxylate d'alkyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	-	-
chlorure de didécylidiméthylammonium	-	-	-	--
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	-	-	-	1.64
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
carbonate de sodium	10	-	-	-
propane-2-ol	-	-	-	89

## Exposition de l'environnement

## Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
chlorure de didécylidiméthylammonium	0.002	0.0002	0.00029	0.595
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	0.0009	0.00009	0.00016	0.4
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
carbonate de sodium	-	-	-	-
propane-2-ol	140.9	140.9	140.9	2251

## Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
chlorure de didécylidiméthylammonium	2.82	0.282	1.4	-
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	0.267	0.0267	7	-
alcool éthyloxylate d'alkyle	-	-	-	-
carbonate de sodium	-	-	-	-
propane-2-ol	552	552	28	-

## 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

## Suma Bac Conc D10 Conc

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.

**Protection des mains:** Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: >= 480 min Epaisseur du matériau: >= 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: >= 30 min Epaisseur du matériau: >= 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

**Protection du corps:** Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

**Protection respiratoire:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:** Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué:

**Concentration maximale recommandée (%):** 0.8

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

**Protection du corps:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

	Méthode / remarque
<b>État physique:</b> Liquide	
<b>Couleur:</b> Limpide, Pourpre	
<b>Odeur:</b> Produit caractéristique	
<b>Seuil olfactif:</b> Non applicable	
<b>pH:</b> ≈ 11 pur	ISO 4316
<b>Point de fusion/point de gel (°C)</b> Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b> Non déterminé	Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
alcool éthoxylate d'alkyle	> 200	Méthode non fournie	
chlorure de didécyldiméthylammonium	110		
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	> 107	Méthode non fournie	
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles		
carbonate de sodium	1600	Méthode non fournie	1013
propane-2-ol	82	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque

## Suma Bac Conc D10 Conc

**Point d'éclair (°C):** Non applicable.

**Supporte la combustion:** Non applicable.  
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

**Vitesse d'évaporation:** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides

**Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%):** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	-	-
propane-2-ol	2	13

**Méthode / remarque**

**Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alcool éthoxylate d'alkyle	Négligeable	Méthode non fournie	20-25
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles		
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	2300	Méthode non fournie	20
alcool éthoxylate d'alkyle	< 100		
carbonate de sodium	Négligeable		
propane-2-ol	4200	Méthode non fournie	20

**Méthode / remarque**

**Densité de vapeur:** Non déterminé

**Densité relative:** ≈ 1.03 (20 °C)

**Solubilité dans/miscibilité avec Eau:** Complètement miscible

Non approprié pour la classification de ce produit  
OECD 109 (EU A.3)

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
alcool éthoxylate d'alkyle	Soluble	Méthode non fournie	20
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles		
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Soluble	Méthode non fournie	
alcool éthoxylate d'alkyle	Partiellement soluble	Méthode non fournie	20
carbonate de sodium	210-215	Méthode non fournie	20
propane-2-ol	Soluble	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

**Méthode / remarque**

**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé

**Température de décomposition:** Non applicable.

**Viscosité:** ≈ 40 mPa.s (20 °C)

**Propriétés explosives:** Non-explosif.

**Propriétés comburantes:** Non comburant.

**9.2 Autres informations**

**Tension superficielle (N/m):** Non déterminé

**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

Non approprié pour la classification de ce produit  
Pertinence de la preuve

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les acides.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Données sur le mélange:.

**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): &gt;2000

ATE - Voie cutanée (mg/kg): &gt;2000

**Irritation de la peau et corrosivité****Résultats:** Skin irritant 2**Espèces:** Lapin**Méthode:** OECD 404 (EU B.4)

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool éthoxylate d'alkyle	LD <sub>50</sub>	> 300 - 2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)	
chlorure de didécylidiméthylammonium	LD <sub>50</sub>	300 - 2000	Rat	OECD 401 (EU B.1)	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	LD <sub>50</sub>	398	Rat		
alcool éthoxylate d'alkyle	LD <sub>50</sub>	> 2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)	
carbonate de sodium	LD <sub>50</sub>	2800	Rat	Méthode non fournie	
propane-2-ol	LD <sub>50</sub>	3570	Rat	Méthode non fournie	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool éthoxylate d'alkyle	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	LD <sub>50</sub>	800 - 1420	Rat	Méthode non fournie	
alcool éthoxylate d'alkyle	LD <sub>50</sub>	> 2000	Rat		
carbonate de sodium	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	
propane-2-ol	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			
carbonate de sodium	LC <sub>50</sub>	2.3 (poussières)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	2
propane-2-ol	LC <sub>50</sub>	> 25 (vapeur)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	6

**Irritation et corrosivité**

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool éthoxylate d'alkyle	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
chlorure de didécylidiméthylammonium	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Corrosif(ve)		Méthode non fournie	
alcool éthoxylate d'alkyle	Non irritant	Lapin	Pertinence de la preuve Pas de tests selon les	

## Suma Bac Conc D10 Conc

			lignes directrices	
carbonate de sodium	Non irritant	Lapin	Méthode non fournie	
propane-2-ol	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

## Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool éthoxylate d'alkyle	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles			
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Lésion sévère		Méthode non fournie	
alcool éthoxylate d'alkyle	Lésion sévère	Lapin	Pertinence de la preuve Pas de tests selon les lignes directrices	
carbonate de sodium	Irritant	Lapin	Méthode non fournie	
propane-2-ol	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles			
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles			
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation

## Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alcool éthoxylate d'alkyle	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles			
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	non sensibilisant		Méthode non fournie	
alcool éthoxylate d'alkyle	non sensibilisant	Cochon de guinée		
carbonate de sodium	non sensibilisant		Méthode non fournie	
propane-2-ol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles			
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles			
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alcool éthoxylate d'alkyle	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	
alcool éthoxylate d'alkyle	Aucune preuve de mutagénicité	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Pertinence de la preuve
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
propane-2-ol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Pas de données disponibles	

## Suma Bac Conc D10 Conc

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
carbonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
propane-2-ol	Pas de données disponibles

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alcool éthoxylate d'alkyle	NOAEL	Effets tératogènes	> 50	Rat	Non connu		Aucun effet important ou danger critique connus
chlorure de didécylidiméthylammonium			Pas de données disponibles				
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium			Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle			-		Pertinence de la preuve		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction Aucune preuve d'effets tératogènes
carbonate de sodium			Pas de données disponibles				
propane-2-ol			Pas de données disponibles				

## Toxicité par administration répétée

## Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles				
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

## toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles				
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

## toxicité par inhalation subchronique

## Suma Bac Conc D10 Conc

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles				
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

## Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alcool éthoxylate d'alkyle	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Méthode non fournie	24 mois	Effets sur le poids des organes	
chlorure de didécylidiméthylammonium			Pas de données disponibles					
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium			Pas de données disponibles					
alcool éthoxylate d'alkyle			Pas de données disponibles					
carbonate de sodium			Pas de données disponibles					
propane-2-ol			Pas de données disponibles					

## STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool éthoxylate d'alkyle	Non applicable
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles
alcool éthoxylate d'alkyle	Non applicable
carbonate de sodium	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Pas de données disponibles

## STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alcool éthoxylate d'alkyle	Non applicable
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles
alcool éthoxylate d'alkyle	Non applicable
carbonate de sodium	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Pas de données disponibles

## Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

## Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

**SECTION 12: Informations écologiques**

## 12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

**Toxicité aquatique à court terme**

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool éthoxylate d'alkyle	LC <sub>50</sub>	1 - 10	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96
chlorure de didécylidiméthylammonium	LC <sub>50</sub>	0.97	<i>Brachydanio rerio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	LC <sub>50</sub>	> 0.1-1	Poisson	Méthode non communiquée	96
alcool éthoxylate d'alkyle	LC <sub>50</sub>	1 - 10	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96
carbonate de sodium	LC <sub>50</sub>	300	<i>Lepomis macrochirus</i>	Méthode non communiquée	96
propane-2-ol	LC <sub>50</sub>	> 100	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool éthoxylate d'alkyle	EC <sub>50</sub>	1 - 10	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202, statique	48
chlorure de didécylidiméthylammonium	EC <sub>50</sub>	0.053	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	EC <sub>50</sub>	0.02	<i>Daphnie</i>	Méthode non communiquée	48
alcool éthoxylate d'alkyle	EC <sub>50</sub>	1 - 10	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48
carbonate de sodium	EC <sub>50</sub>	265	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	96
propane-2-ol	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
alcool éthoxylate d'alkyle	EC <sub>50</sub>	1 - 10	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OCDE 201, statique	72
chlorure de didécylidiméthylammonium	EC <sub>50</sub>	0.053	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	OECD 201 (EU C.3)	72
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	EC <sub>50</sub>	0.06	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	OECD 201 (EU C.3)	96
alcool éthoxylate d'alkyle	EC <sub>50</sub>	1 - 10	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OECD 201 (EU C.3)	72
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			-
propane-2-ol	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			-
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			-
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			-
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
alcool éthoxylate d'alkyle	EC <sub>10</sub>	> 10000	Boues activées	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de			

## Suma Bac Conc D10 Conc

		données disponibles			
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	EC <sub>20</sub>	10	Boues activées	OECD 209	0.5 heure(s)
alcool éthoxylate d'alkyle	EC <sub>50</sub>	140	Boues activées	Pertinence de la preuve	17 heure(s)
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			
propane-2-ol	EC <sub>50</sub>	> 1000	Boues activées	Méthode non communiquée	

**Toxicité aquatique à long terme**

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles				
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle	NOEC	1.73	Non déterminé	QSAR Pertinence de la preuve		
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles				
chlorure de didécylidiméthylammonium	NOEC	> 0.01-0.1	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211		
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle	NOEC	1.36	<i>Daphnia magna</i>	QSAR Pertinence de la preuve	21 heure(s)	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			-	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

**Toxicité terrestre**

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
---------------	---------	--------	---------	---------	-------	-----------------

## Suma Bac Conc D10 Conc

		(mg/kg dw soil)			d'exposition (jours)	
alcool éthoxylate d'alkyle	NOEC	220	<i>Eisenia fetida</i>		-	
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			-	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle	LD <sub>50</sub>	> 1000	<i>Eisenia fetida</i>	OECD 207	14	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

## Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle	NOEC	10	<i>Lepidium sativum</i>	OECD 208	-	
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			-	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Triticum aestivum</i> <i>Lepidium sativum</i> <i>Brassica alba</i>	OECD 208	-	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

## Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			-	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

## Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			-	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			-	

## Suma Bac Conc D10 Conc

propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	
--------------	--	----------------------------	--	--	---	--

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	
chlorure de didécylidiméthylammonium		Pas de données disponibles			-	
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			-	
alcool éthoxylate d'alkyle		Pas de données disponibles			-	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			-	
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Rapidement hydrolysable	

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

**Biodégradation**

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
alcool éthoxylate d'alkyle		CO <sub>2</sub> production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
chlorure de didécylidiméthylammonium		Appauvrissement en oxygène	> 60%	OECD 301D	Facilement biodégradable
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium		Appauvrissement en oxygène	> 60%	Par extrapolation	Facilement biodégradable
alcool éthoxylate d'alkyle		CO <sub>2</sub> production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
carbonate de sodium					Non applicable (substance inorganique)
propane-2-ol			95 % en 21 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles			
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles			
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	0.5 - 1.58	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles		Non pertinent, pas de bioaccumulation	
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	
propane-2-ol	0.05	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				
chlorure de didécylidiméthylammonium	2.1		Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

## Suma Bac Conc D10 Conc

um					
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	0.5		Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			Pas de bioaccumulation prévue	
propane-2-ol	Pas de données disponibles				

**12.4 Mobilité dans le sol**

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments
chlorure de didécylidiméthylammonium	Pas de données disponibles				
chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles				
alcool éthoxylate d'alkyle	Pas de données disponibles				
carbonate de sodium	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
propane-2-ol	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'effets néfastes connus.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:**

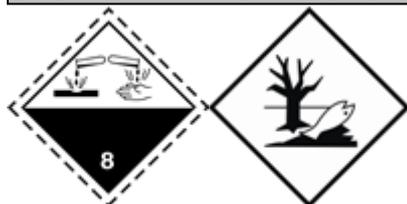
20 01 15\* - déchets basiques.

**Emballages vides****Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**Produits de nettoyage appropriés:**

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/ATA-DGR)****14.1 Numéro ONU** 3267**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Liquide organique corrosif, basique, n.s.a. ( chlorure de didécylidiméthylammonium , chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium )

Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. ( didecylidimethylammoniumchloride , alkyldimethylbenzylammoniumchloride )

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:**

Classe: 8

Etiquette(s): 8

**14.4 Groupe d'emballage:** III**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Aucun à notre connaissance.**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.**Autres informations applicables:****ADR**

Code de classification: C7

## Suma Bac Conc D10 Conc

Code de restriction en tunnels: E

Numéro d'identification du danger 80

IMO/IMDG

No EMS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG  
La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

**Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004**

agents de surface non ioniques 5 - 15 %  
désinfectants

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations**

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

Code SDS: MS1003665

Version: 01.0

Révision: 2017-12-26

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:**

- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H303 - Peut être nocif en cas d'ingestion.
- H312 - Nocif par contact cutané.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DL50 - dose létale, 50%
- CL50 - concentration létale, 50%
- CE50 - concentration efficace, 50%
- DSEO - Dose sans effet observé
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**